

-AC022022- DÉCLARATION SUR L'HONNEUR-

Appel à la concurrence N°02/2022/SAPP du 08/09/2022

Objet : ACHAT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES SPÉCIFIQUES « FONGIBLES MÉDICAUX CHIRURGICAUX »

Les lots objets de la soumission
Lot n° ... :
Lot n° ... :

A) Pour les personnes physiques :

Je, soussigné : (prénom, nom et qualité)
Numéro de tél. : Numéro de Fax. :
Adresse électronique
Agissant mon nom personnel et pour mon propre compte,.....
Adresse du domicile élu :
Affilié à la CNSS sous le N°(1) N° de patente.....(1)
Inscrit au registre de commerce de (Localité) Sous le N°(1)
N° du compte courant postal -bancaire ou à la TGR..... (RIB)

B) Pour les personnes morales :

Je, soussigné : (Prénom, Nom et qualité)
Numéro de tél. : Numéro de Fax. :
Adresse électronique
Agissant au nom et pour le compte (Raison social et forme juridique de la société)
Au capital de
Adresse du siège social de la société.....
Adresse du domicile élu :
Affilié à la CNSS sous le N°(1) N° de patente..... (1)
Inscrit au registre de commerce de (Localité) Sous le N°(1)
N° du compte courant postal -bancaire ou à la TGR (2) (RIB)

DÉCLARE SUR L'HONNEUR

- 1 - M'engager à couvrir, dans les limites fixées dans la convention, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle.
- 2- Que je remplie les conditions prévues à l'article 24 du règlement du 08 Mai 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II de Fès.
- 3 - Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2).
- 4- rn 'engager, si j'envisage de recourir a la sous-traitance :
 - ✓ A m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du règlement du 08 Mai 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II de Fès ;
 - ✓ Que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant de la convention, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans la présente convention, ni sur celles que le maitres d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
 - ✓ A confier les prestations à sous-traiter a des PME installées aux Maroc ; (3)
- 5- M'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du la présente convention.
- 6-M'engager à ne pas faire, par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la présente convention.
- 7- Atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévue à l'article 151 du règlement du 08 Mai 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II de Fès.
- 8- **Je Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et des pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 9- **Je Reconnais** avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du règlement du 08 Mai 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II de Fès, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur du règlement précité, relatif à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à Le

(Signature et cachet du concurrent)

NB :

(1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.

(2) A supprimer le cas échéant.

(3) Lorsque la convention le prévoit.

(* En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur